Chronique du MDA

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **5 (1975)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DURS D'OREILLE:

Cet article vous concerne!

C'était un agriculteur de passé 80 ans. Toute sa vie, il n'a connu qu'une chose : le travail. D'abord pour aider à nourrir ses nombreux frères et sœurs plus jeunes, puis pour élever ses propres enfants. Afin qu'eux au moins connaissent une place au soleil, il ne s'est épargné — assisté de sa vaillante épouse — ni peine ni labeur. C'est alors qu'il a loué une « montagne » (pour les non-initiés : un alpage) au Moléson, pour arrondir le budget familial. Comme ses yeux brillent, lorsqu'il parle de ce lointain passé !

CHRONIQUE DU MDA

COUCHIRARD 8
LAUSANNE
TÉLÉPHONE 25 84 71

Fêtes de fin d'année

Ne restez pas seul ! Comme chaque année, nous organisons un séjour avec fête au Centre du Louverain, canton de Neuchâtel, *du lundi 19 décembre au vendredi 2 janvier 1976*. Prix : voyage et pension complète : 180 fr. (100.— à verser à l'inscription).

Vacances aux Canaries

Le MDA organise en février 1976, un séjour aux îles Canaries. Séjour *en appartements tout confort, avec petit déjeuner*. Trois possibilités vous sont offertes :
du 31 janv. au 14 fév. : Fr. 895.— (15 jours)
du 31 janv. au 21 fév. : Fr. 995.— (3 semaines)
du 31 janv. au 28 fév. : Fr. 1095.— (1 mois).
Lieu du séjour : Playa del Ingles.
Un document sera envoyé à toute personne qui en fera la demande. « Aînés » reviendra plus en détail sur ce séjour dans son prochain numéro.
Pour vous inscrire, téléphonez au MDA (021) 25 84 71), ou écrivez-lui : MDA, Couchirard 8, 1004 Lausanne.

Commencer l'année en gaieté

« Ta Femme nous trompe » : ce vaudeville d'Alexandre Breffort, avec Paul Pasquier, Jean Bruno, Bernard Junod, François Silvant et Jacqueline Cuenod, vous mettra en joie le 2 janvier 1976 à 14 h. 30 au Théâtre municipal de Lausanne. Location ouverte au MDA.

La hâte, ennemie du bien

M. G. a donc tout lieu de contempler sa vie avec satisfaction, surtout maintenant que ses enfants sont bien établis. Si seulement il ne souffrait pas d'un mal aussi invisible que sournois : de surdité ! De ses grosses mains, il sort d'un étui un petit appareil.
Il avait trouvé bien pratique de n'avoir « qu'à remplir un coupon » découpé dans son journal pour « n'être plus celui qui n'entend pas ». Le vendeur s'est amené (c'est toute une expédition pour trouver les G.), et en un clin d'œil, M. G. a payé plus de 1000 francs et se voit l'heureux propriétaire d'un petit appareil acoustique, type contour d'oreille. Sa nombreuse famille désire « constater » au plus vite qu'il s'agit bien là d'une petite merveille de la technique, comme le dit le prospectus. Mais voici l'unique point noir ! Même avec une pile toute neuve et en ouvrant l'appareil au maximum, l'amplification semble insuffisante et la compréhension n'est guère meilleure. Que faire ?
Je questionne M. G. : « N'êtes-vous jamais allé trouver un médecin ORL, spécialiste des oreilles ? » « Oh ! non » ; et dans ses yeux, il y a presque un soupçon de reproche. Car chez les G., élevés à la dure, on se fait un point d'honneur de n'aller chez le médecin qu'en dernier ressort.
Dommage que vous ne soyez pas allé trouver un spécialiste des oreilles, M. G. Cela vous aurait peut-être épargné une grosse dépense et des ennuis. Nous verrons tout à l'heure pourquoi.
Mme B. est également octogénaire, et ses ressources sont plus que modestes. Ce sont ses enfants qui ont insisté : « Il faudrait que maman ait un appareil acoustique. » Pour aider la vieille maman, qui s'est tant dévouée et qui n'a pas les moyens de faire d'un seul coup une si grosse dépense, on décide en famille que chaque enfant payera sa part. Car n'est-ce pas cruel pour elle de ne plus pouvoir participer à la vie, de ne plus entendre le gazouillement de ses petits-enfants ?
Et ainsi Mme B. se rend en un point de vente où l'on vend une fois par mois des appareils acoustiques. Neuf autres personnes dures d'ouïe se trouvent dans le magasin (en plus du propriétaire du magasin, de ses autres clients et du vendeur d'appareils acoustiques). Et Mme B. essaie des appareils comme les autres. Elle est bien un peu craintive, mais le vendeur arrive à la rassurer, et elle signe le contrat de vente.
A la maison, Mme B. est bien déçue. Ne comprendra-t-elle jamais ses petits-enfants ? Même en réglant son appareil très bas, elle entend une résonance, et surtout : son appareil siffle. *Pourquoi* n'a-t-elle pas pu trouver un appareil plus adapté à son cas ? Les explications qui suivent vous donneront la réponse.

Savoir acheter

Nous avons choisi ces deux cas réels (exemples qui peuvent être variés à l'infini) pour vous démontrer que l'achat d'un appareil acoustique demande la plus grande prudence. Afin d'épargner à vous ou à vos proches des ennuis et peut-être même une grosse dépense inutile, nous vous recommandons de retenir ce qui suit :
1. Une baisse de l'ouïe se fait-elle sentir ? Il est alors tout à fait *indispensable* de *s'adresser en premier lieu à un médecin ORL, spécialiste des oreilles*. Car on ne peut pas remédier à *toutes* les déficiences de l'ouïe, même avec le meilleur appareil du monde. Dans certains cas, le médecin peut aider avec des médicaments, dans d'autres une opération peut apporter une amélioration certaine. C'est donc *uniquement* le médecin spécialiste qui sera à même de décider si le port d'un appareil peut apporter de l'aide.
Peut-être le médecin n'aura-t-il qu'à extraire un bouchon de cire, unique cause de votre baisse d'ouïe.
Donc ne vous laissez pas leurrer ! Consultez un médecin ORL.
2. Le médecin spécialiste établira un audiogramme, c'est-à-dire la courbe caractéristique de la sensibilité de l'oreille aux divers sons, ou, en d'autres termes, le schéma graphique de votre ouïe. C'est sur la base de ce document que l'acousticien déterminera les appareils acoustiques pouvant entrer en ligne de compte. De vouloir décrire son travail dépasserait largement le cadre de notre exposé. Nous ne nous bornerons qu'à quelques indications, afin que vous réalisiez combien le choix d'un appareil acoustique est complexe. Vous exigerez que les examens chez l'acousticien soient faits en bonne et due forme, dans une chambre insonore.
— L'acousticien consciencieux tiendra compte de l'*amplification néces-*